

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY****DEPARTEMENT
DU CHER****SEANCE DU 12 avril 2024**Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 12**Présents :** Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Julien JOURDAINE, William TAILLANDIER.Date de la convocation :
29 mars 2024**Excusés avec pouvoir :** Mme Caroline ARTHU pouvoir à M. Julien JOURDAINE, Mme Christelle JOIE pouvoir à Mme Caroline LALEVÉE, M. Jean-Michel CAREL pouvoir à Mme Cathy BATISTE.Date d'affichage :
29 mars 2024**Excusé sans pouvoir :** M. Stéphane PETIT.**Secrétaire de séance :** M. William TAILLANDIER**DELIBERATION N° 2024-21****OBJET : Approbation du plan de division de la parcelle AE 0057**

La commune de Vallenay est propriétaire de la parcelle cadastrée section AE numéro 0057 pour une contenance de 30 264 m² aux Chargnes.

Dans l'intérêt public liés au projet des logements séniors domotisés, cette parcelle doit faire l'objet d'une division, Madame le Maire présente le plan de division parcellaire fourni par l'office public de l'habitat du Cher « Val de Berry » (Voir plan annexé) comme suit :

Lot 1 : 1 276 m²Lot 2 : 668 m²Lot 3 : 1 025 m²Soit un total de 2 969 m²

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le plan de division parcellaire fourni par l'office public de l'habitat du Cher « Val de Berry » de la parcelle cadastrée section AE numéro 0057 comme suit :

Lot 1 : 1 276 m²Lot 2 : 668 m²Lot 3 : 1 025 m²Soit un total de 2 969 m²

- autorise Madame le Maire à signer tous les actes devant intervenir à cet effet, étant précisé que les frais, taxes, droits et honoraires seront à la charge de l'office public de l'habitat du Cher « Val de Berry ».

Le secrétaire de séance
William TAILLANDIERPour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 12 avril 2024Le Maire,
Marina DUPUY